



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE



GROUPE DE LA BANQUE

**UNITE DE GESTION DES PROJETS AGRICOLES FINANCES PAR LA BAD
(UPA-BAD)**

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGROPASTORAL, A LA DIGITALISATION ET A
L'ACCES AUX MARCHES EN GUINEE (PADDAMAG)**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS FIRMES)**

AMI /N° 22/PADDAMAG/2026

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'AUDIT FINANCIER,
COMPTABLE ET DES ACQUISITIONS DU PADDAMAG**

N° DU PRET : 2100150043893

N° du Projet : P-GN-A00-026

Date de l'avis : 23/02/ 2026

Financement : Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a sollicité et obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD/BAD) sous forme de prêt pour financer en partie le Projet d'Appui au Développement agropastoral, à la Digitalisation et à l'Accès aux Marchés en Guinée (PADDAMAG) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat relatif à **la réalisation de l'audit financier, comptable et des acquisitions du projet pour les exercices 2025, 2026 et 2027.**
2. Les objectifs généraux de l'audit des états financiers, du projet pour les exercices 2025,2026 et2027 sont les suivants :
 - a) Obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur ; obtenir une opinion permettant d'établir si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable (SCEBNL) ;
 - b) Obtenir une assurance raisonnable que les livres de comptes du projet constituent la base de la préparation des états financiers du projet (EFP) par la cellule d'exécution du projet et sont établis pour refléter les opérations financières du projet et que la cellule

d'exécution du projet a instauré des contrôles internes adéquats tout en conservant des pièces justificatives de toutes les opérations ;

- c) Exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet, vérifier que les fonds du projet ont été utilisés aux fins prévues et conformément aux dispositions de l'accord de prêt ;
 - d) Obtenir une assurance raisonnable concernant l'atteinte des objectifs du projet ou du programme en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds décaissés et au calendrier des sorties de fonds ; le rapport technique du projet ou du programme fournit suffisamment d'informations et de données pour permettre aux utilisateurs d'évaluer pleinement les réalisations du projet ;
 - e) Faire rapport sur les états financiers et communiquer ses propres conclusions comme requis par les normes d'audit.
3. Les prestations seront menées à Conakry et dans la zone couverte par le projet, en République de Guinée. La durée prévue pour les prestations est de trois (3) mois pour les trois exercices 2025, 2026 et 2027, soit un mois par exercice. Cette période inclut les étapes de validation du rapport d'audit par le projet et la BAD.
4. Le Ministère de l'Agriculture, agissant en qualité de l'Agence d'Exécution du Projet d'Appui au Développement agropastoral, à la Digitalisation et à l'Accès aux Marchés en Guinée (PADDAMAG), au compte du Gouvernement de la République de Guinée invite les firmes de Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes de consultants intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, l'organisation technique et managériale, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences générales dans des missions comparables, disponibilité du personnel, etc...). Les critères d'évaluation pour l'établissement de la liste restreinte sont :

N°	Désignations	Notations
1	Expériences générales	30 points
1.1	Être enregistré et inscrit au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional et avoir au moins de dix (10) ans d'expériences dans le domaine des audits financiers, comptables	20 points
1.2	Non inscrit au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional et/ou moins de dix (10) ans d'expériences dans le domaine des audits financiers, comptables NB : Chaque firme de consultant ou chaque membre d'un groupement de consultants devra joindre à son dossier une attestation d'inscription à un Ordre d'Experts Comptables Agréé national ou régional, en cours de validité.	0 point/ le candidat est éliminé
1.3	Bonus : Plus de dix (10) ans d'expériences dans le domaine des audits financiers, comptables: 10 points soit 2 points par année supplémentaire pour un maximum de 5 ans	10 points
2	Expérience spécifique dans la tâche décrite dans les TDR durant les quinze (15) dernières années	70 points
2.1	Avoir réalisé au moins cinq (5) missions d'audit financier, comptable	30 points

	des projets et programmes financés par les Banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, AFD...) au cours des dix dernières années, .	
2.3	Avoir réalisé au moins cinq (5) missions d'audits, comptable et financiers des projets et programmes financés par la Banque africaine de développement (BAD) : 0 points maximum, soit 6 points par mission pour un maximum de 5 missions	30 points
2.4	Avoir réalisé au moins cinq (5) missions d'audits financiers, comptable des projets et programmes financés par les Banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, AFD...) en Guinée ou en Afrique de l'Ouest au cours des dix dernières années	10 points

NB : Seules les documents et missions attestées (diplômes, attestation de travail, attestation de bonne fin, ...), seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection basée sur le Moindre Coût (SMC) se feront conformément à la « Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque (« Politique d'acquisition de la BAD »), et au manuel opérationnel du cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <https://www.afdb.org>.
6. Les firmes de consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure sur la liste restreinte.
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission aux adresses mentionnées ci-dessous : siège du PADDAMAG, sis au Quartier Nongo, Commune de Lambanyi, Conakry, République de Guinée, Tel : +224 623 16 94 25/ +224 622 29 62 23. E-mail : imou2018sidibe@gmail.com et spm.upabad@gmail.com du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.
8. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être transmises par voie électronique en version PDF aux adresses emails ci-après : coordonnateur.upabad@gmail.com; spm.upabad@gmail.com et imou2018sidibe@gmail.com **au plus tard le 09/03/ 2026** et porter expressément la mention « **RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PADDAMAG** ».

LE COORDONNATEUR



Dr. Aboubacar Ahmadou CAMARA